

Sainte-Thérèse, le 8 décembre 2017

PAR COURRIEL :

Objet : Demande d'accès à l'information concernant la propriété située au 2517, boulevard
Sainte-Sophie à Sainte-Sophie
V/réf. : 11887

Madame,

Nous donnons suite à votre demande d'accès, reçue le 29 novembre dernier, concernant
l'objet précité.

Après vérification, nous vous informons que des documents concernant l'adresse
mentionnée dans l'objet sont déjà diffusés en ligne. Vous pouvez accéder aux documents à
l'adresse suivante :

❖ http://www.demandesinfos.mddelcc.gouv.qc.ca/dossiers/demandes_regionales/5109_fiche.pdf

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et
sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), nous vous
informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la
Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièce jointe une note explicative
concernant l'exercice de ce recours.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser à la
soussignée, au numéro 450 433-2220, poste 225.

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Original signé par

Elena Ciocoiu
Répondante de la Loi sur
l'accès aux documents

p.j. (1)